



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'industrie et de la technologie

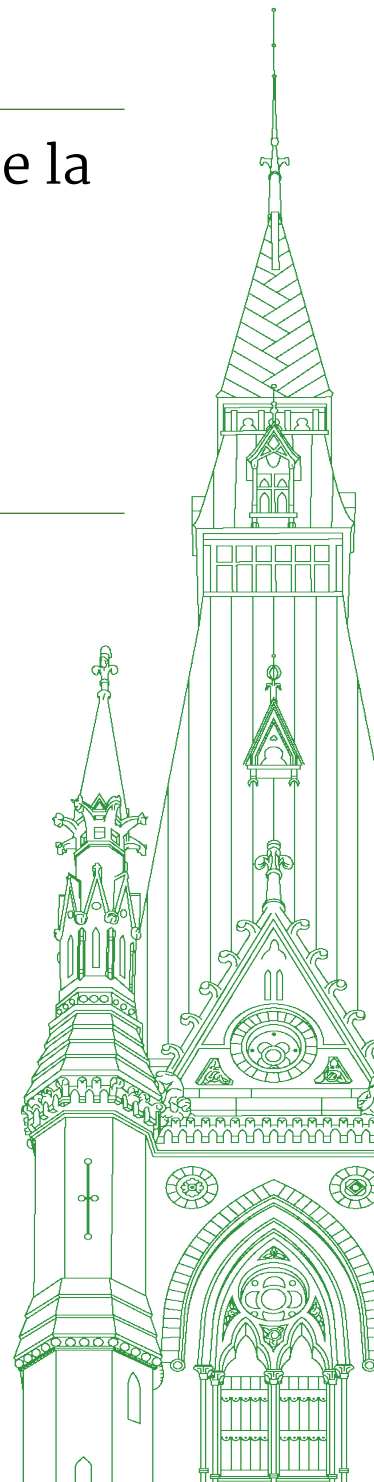
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 045

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 15 juin 2026

Président : Ben Carr



Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le lundi 15 juin 2026

• (1640)

[Français]

Le président (Ben Carr (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.)): Bonjour, tout le monde. J'espère que vous avez passé une bonne fin de semaine.

[Traduction]

J'espère que vous avez pu rentrer chez vous pour passer un peu de temps avec votre famille et vos électeurs.

Nous recevons aujourd'hui le ministre Solomon, qui nous entretiendra de l'intelligence artificielle au Canada et de divers sujets liés à ce dossier.

Monsieur le ministre, comme vous le savez, vous aurez l'occasion de faire une déclaration préliminaire, qui sera suivie d'une série de questions de la part de nos collègues autour de la table.

Le ministre est accompagné du sous-ministre délégué Mark Schaan, qui a déjà comparu à ce titre avec la ministre Joly.

Bon retour parmi nous, monsieur.

Sur ce, monsieur le ministre Solomon, vous avez la parole pour votre déclaration préliminaire.

L'hon. Evan Solomon (ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique): Merci, monsieur le président.

Je suis ravi de vous voir, mesdames et messieurs les membres du Comité. Je vous remercie de m'accueillir.

[Français]

Bonjour.

[Traduction]

Comme vous le savez, je suis accompagné de fonctionnaires de mon ministère, dont Mark Schaan, sous-ministre, et d'autres personnes. Je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici aujourd'hui.

[Français]

Le 4 juin, le premier ministre et moi avons lancé la stratégie L'IA pour tous.

[Traduction]

Il s'agit de la Stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle du Canada. Elle repose sur trois principes: la confiance, les possibilités et le contrôle souverain.

L'IA pour tous signifie qu'aucun Canadien — où qu'il vive, quelle que soit sa situation économique — ne doit être laissé pour compte par cette technologie. Cela signifie que l'IA doit être au service des Canadiens, et non l'inverse. C'est l'IA qui contribue à amé-

liorer les soins de santé et qui rend la fonction publique plus rapide et plus efficace.

À Halifax, le Dr Robert Chen, un médecin canadien, participe à la mise au point d'un stéthoscope doté d'intelligence artificielle destiné à dépister les souffles cardiaques chez les bébés et les enfants. Cela permettra d'apporter plus rapidement des réponses aux parents inquiets, de réduire le nombre d'orientations inutiles vers des spécialistes et de raccourcir les délais d'attente pour les enfants qui ont le plus besoin de soins. Il s'agit là d'un médecin canadien et d'une innovation canadienne.

En Saskatchewan, Jonathan Adams exploite une ferme avec ses parents et son frère. Grâce à la cartographie des sols par l'IA de Croptimistic, ils traitent chaque partie de leur champ de manière différente. Ils épandent de l'engrais là où cela est utile et là où les besoins sont plus importants, et en utilisent moins là où ce n'est pas nécessaire, afin d'améliorer les rendements tout en réduisant le gaspillage. Il s'agit là d'une innovation canadienne mise en œuvre par des travailleurs canadiens.

L'IA aide les travailleurs, les agriculteurs, les entrepreneurs, les chercheurs, les étudiants et les petites entreprises à améliorer et à enrichir leur vie. À l'heure actuelle, ils y parviennent grâce à une technologie qui, pour ainsi dire, n'existait pas il y a deux, trois, quatre ou cinq ans.

Nous savons que si certains Canadiens sont optimistes quant à l'IA et à ses possibilités, d'autres nourrissent de réelles inquiétudes. Il existe de réelles inquiétudes concernant les pertes d'emploi. Il existe de réelles inquiétudes concernant la vie privée, les renseignements personnels, les renseignements des enfants, notre démocratie et notre souveraineté. Nous prenons ces inquiétudes très au sérieux.

Nous devons être ouverts aux immenses possibilités offertes par l'IA, tout en faisant preuve d'une grande franchise quant aux véritables préoccupations. Dans un sens, monsieur le président, il y a deux camps. Il y a le camp des partisans de l'IA, qui pensent que toute réglementation pourrait nuire à l'économie. Et puis il y a le camp des personnes qui diabolisent l'IA, qui sont d'avis qu'il faudrait tout simplement y mettre un terme et cesser de construire toute infrastructure et d'investir dans l'innovation canadienne.

Notre gouvernement n'appartient à aucun des deux camps. Nous sommes du côté du pragmatisme. Il s'agit d'une stratégie pragmatique, favorable aux travailleurs, à l'innovation, à la sécurité et à la confiance. Nous mettons en place une IA canadienne fiable, sûre et axée sur l'humain, qui est au service des Canadiens.

Nous avons le choix. Nous pouvons laisser d'autres construire l'infrastructure d'IA et ensuite la louer. Nous pouvons laisser quelqu'un d'autre créer les emplois, contrôler l'innovation et fixer les règles, que nous devrions alors suivre, ou bien nous pouvons la construire ici, fixer nos propres règles ici, créer les emplois ici et garder l'innovation ici.

C'est le choix que nous avons. Nous avons fait le nôtre. Voilà notre plan: l'IA pour tous.

Tout commence par le premier pilier, à savoir la confiance. Nous avons promis aux Canadiens de protéger leurs enfants, de préserver leur vie privée et de protéger leurs renseignements personnels.

Moins d'une semaine après le lancement de notre stratégie en matière d'IA, nous avons donné suite à cette promesse. La semaine dernière, le gouvernement a présenté la Loi sur les médias sociaux sécuritaires visant à rendre les services numériques plus sûrs pour les enfants et à tenir les plateformes responsables des risques liés à leurs services.

Aujourd'hui, nous avons déposé la Loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs. Ce projet de loi donne aux Canadiens davantage de contrôle sur leurs renseignements personnels. Il protège les données des enfants en les traitant avec prudence. Il accorde aux Canadiens un droit à la suppression, afin qu'ils puissent faire supprimer les hypertrucages. Il vise à lutter contre la tarification personnalisée afin d'empêcher les prix abusifs. Il accroît la transparence en ce qui a trait aux décisions automatisées. Lorsqu'un algorithme ou un ordinateur prend une décision concernant votre prêt hypothécaire ou votre emploi, la transparence s'impose. Cette loi favorisera la transparence. Elle confère à un nouvel organisme de réglementation un réel pouvoir pour demander des comptes aux acteurs malveillants.

Ensemble, ces projets de loi concrétisent ce que nous avons promis. Ils protègent les Canadiens. Ils renforcent la confiance. Ils créent les conditions propices à une adoption responsable de l'IA.

• (1645)

[Français]

C'est une approche simple: protéger les Canadiens et instaurer la confiance en l'avenir.

[Traduction]

La confiance et la protection vont de pair avec l'adoption de l'IA. C'est la confiance qui rendra cette adoption possible, mais l'IA pour tous ne se résume pas à la confiance. Il y a aussi les possibilités et le contrôle souverain. Les possibilités offertes contribuent à aider les travailleurs canadiens à acquérir les compétences nécessaires pour utiliser l'IA en toute confiance.

Ces possibilités permettent d'aider les entreprises canadiennes à adopter l'IA afin qu'elles puissent devenir plus concurrentielles.

L'IA pour tous permettra de créer et de soutenir jusqu'à 90 000 possibilités dans le domaine de l'IA pour les jeunes Canadiens. Nous allons mettre en place et appuyer ces possibilités. Il y aura notamment un programme gratuit de littératie en intelligence artificielle, afin que tous les Canadiens puissent avoir accès à la littératie en intelligence artificielle et ne soient pas laissés pour compte dans cette évolution.

[Français]

Nous voulons faire passer l'adoption de l'intelligence artificielle par les entreprises canadiennes d'environ 12 % aujourd'hui à 60 % d'ici 2034.

[Traduction]

Notre stratégie comprend notamment des projets d'IA axés sur la santé, afin que les Canadiens puissent constater comment l'IA peut réduire les formalités administratives pour les médecins, améliorer la gestion des patients dans les hôpitaux et les services d'urgence, soutenir les professionnels de la santé, favoriser la découverte de nouveaux médicaments et offrir de meilleurs soins.

Cela nous permettra de renforcer nos capacités en matière de sécurité dans le domaine de l'IA. Comme l'innovation doit se faire de façon responsable, nous doublons le budget de l'Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle, ce qui contribuera à renforcer les infrastructures souveraines du Canada, de sorte que les systèmes qui font tourner notre économie ne dépendent pas entièrement de décisions prises ailleurs, mais plutôt ici.

[Français]

L'IA pour tous, c'est une intelligence artificielle en laquelle les Canadiens peuvent avoir confiance, qu'ils peuvent utiliser et dont ils peuvent bénéficier.

[Traduction]

C'est pourquoi les leaders de l'écosystème de l'IA ont salué cette stratégie. Yoshua Bengio, lauréat du prix Turing et sans doute le scientifique le plus célèbre au monde, qui vit au Canada, a déclaré, lors du lancement de la stratégie, que: « La stratégie canadienne en matière d'IA [...] prône le développement d'une technologie sûre, éthique, fiable et bénéfique pour la société dans son ensemble ». Selon lui, « cela est essentiel pour préserver la souveraineté technologique du Canada ».

Le Canada jouera donc un rôle de premier plan en protégeant les Canadiens, en créant des possibilités et en développant les technologies de demain, sur lesquelles il exercera un contrôle souverain.

Merci beaucoup, monsieur le président. Je serai ravi de répondre aux questions des membres du Comité.

Le président: Merci beaucoup, monsieur le ministre. Nous allons tout de suite passer aux questions.

Madame Dancho, la parole est à vous pour six minutes.

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, pour votre présence aujourd'hui.

Comme vous le savez sûrement, le Centre de la sécurité des télécommunications du Canada a souligné que l'IA est, bien entendu, en train de transformer les menaces à la cybersécurité auxquelles le Canada est confronté, et d'éminents experts en cybersécurité ont fait valoir que les gouvernements doivent financer précisément des spécialistes en cybersécurité réellement capables de défendre les infrastructures essentielles canadiennes contre les attaques et les menaces assistées par l'IA.

Il est certain que, comme vous le savez sans doute, l'IA amplifie considérablement les cyberattaques et les cyberguerres. En réalité, cela représente une menace très grave pour les particuliers, pour les entreprises et, comme on l'a déjà dit, pour nos infrastructures essentielles. Or, comme des experts internes et externes en cybersécurité l'ont répété au fil des ans, il s'agit en fait de la menace la plus probable et la plus immédiate à laquelle le Canada est confronté, c'est-à-dire une cyberattaque visant nos infrastructures essentielles, par exemple une attaque du réseau électrique du nord-est en plein hiver.

J'ai été surprise de constater que votre stratégie en matière d'IA ne met pas l'accent sur la cybersécurité. Ce n'est pas un pilier de la stratégie. Ce domaine n'est pas mis en évidence. Pouvez-vous m'expliquer pourquoi?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de la question.

Nous prenons les risques liés à la cybersécurité très au sérieux. Je tiens à remercier la députée d'avoir soulevé une question absolument cruciale. Comme la députée le sait, dans le cadre de notre stratégie, nous avons avant tout doublé le budget de l'Institut canadien pour la sécurité de l'intelligence artificielle. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Institut canadien pour la cybersécurité afin de faire face aux menaces qui se profilent à l'horizon: les menaces liées aux modèles d'IA et à la cybersécurité.

Services partagés Canada dispose de plusieurs niveaux de protection en matière de sécurité pour nos infrastructures essentielles — pare-feu, systèmes de défense des réseaux, mesures de lutte contre le déni de service, mesures antivirus et réseaux privés virtuels —, mais l'une des protections essentielles consiste à investir dans l'IA souveraine canadienne et dans les infrastructures canadiennes.

● (1650)

Raquel Dancho: Si vous me permettez d'intervenir, vous avez évoqué l'Institut pour la sécurité de l'IA, mais bien sûr, ce n'est pas la même chose que la cyberdéfense. La sécurité de l'IA porte évidemment sur des questions telles que les hypertrucages, et je sais que l'Institut pour la sécurité de l'IA se concentre sur l'évaluation des modèles, la gouvernance, la transparence et le déploiement responsable — qui sont tous très importants —, mais ce n'est pas l'accent mis sur la cyberdéfense dont je parle.

Plus précisément, même si c'était le cas, sur les 2,3 milliards de dollars que vous vous êtes engagés à verser, seulement 50 millions de dollars sont destinés à l'Institut pour la sécurité, soit environ 2 %. Encore une fois, cette somme n'est pas exclusivement consacrée à la cyberdéfense. En fait, ce n'est pas la priorité de l'Institut pour la sécurité. Pouvez-vous relever, dans votre stratégie en matière d'IA que vous avez annoncée l'autre jour, du financement précisément destiné à la cyberdéfense?

L'hon. Evan Solomon: Encore une fois, je vous remercie de la question. C'est une question très importante. De toute évidence, nous prenons très au sérieux la sécurité des Canadiens, la protection de leur vie privée et les menaces liées à la cybersécurité.

La stratégie industrielle de défense, que nous avons également rendue publique, effectue d'importants investissements dans les organisations de haute sécurité et dans nos principales structures chargées de la cybersécurité, comme vous le savez, par l'entremise du CST et d'autres organismes. Notre stratégie industrielle de défense a fait d'importants investissements à cet égard.

Je veux que les Canadiens sachent, monsieur le président, que ces stratégies travaillent de concert. En ce qui concerne la stratégie industrielle de défense, nous travaillons en étroite collaboration avec la stratégie en matière d'intelligence artificielle afin de veiller à ce que tous les aspects liés à la défense et à la sécurité soient pris en compte.

Raquel Dancho: Je vous remercie.

Encore une fois, cette stratégie met beaucoup l'accent sur les occasions, ce dont nous avons tous déjà entendu parler. L'IA offre de formidables possibilités, mais, comme nous l'avons entendu à ce comité et à d'autres, la cybermenace est bien réelle, elle évolue et prend de l'ampleur très rapidement. Encore une fois, ces cyberattaques peuvent désormais agir et évoluer de manière autonome, ce qui est très différent des pirates informatiques installés dans leur sous-sol ou des acteurs gouvernementaux malveillants, par exemple.

À moins que vous me corrigiez, il n'existe pas de volet de talents consacré à la cyberdéfense dans votre stratégie, mais il y en a pour les aspects positifs de ce domaine, ce que je trouve préoccupant. Y a-t-il un volet de talents consacré à la cyberdéfense dans votre stratégie? Je n'en ai pas trouvé, mais je me trompe peut-être.

L'hon. Evan Solomon: Monsieur le président, la députée constatera que la stratégie industrielle de défense accorde une grande priorité à la sécurité et à la cybersécurité. Je voudrais également ajouter quelques remarques.

Nous travaillons en étroite collaboration avec le centre canadien de cybersécurité sur certains modèles que la députée a raison de mentionner, notamment le modèle Mythos d'Anthropic. Il s'agit d'un modèle linguistique de grande envergure très puissant créé par Anthropic. On craint qu'il puisse avoir des répercussions sur la cybersécurité.

L'entreprise a créé une initiative appelée le projet Glasswing pour permettre à certains gouvernements d'accéder à Mythos. En ce qui concerne le Canada, je suis heureux de dire que nous avons travaillé en étroite collaboration. Nous y avons accès et nous faisons partie du projet Glasswing pour garantir la sécurité de nos infrastructures essentielles... Je vous assure que je suis en étroite communication avec mes homologues américains à ce sujet. J'ai eu des réunions avec nos responsables nationaux de la cybersécurité et nos hauts responsables de la sécurité aux États-Unis pour m'assurer que nous coopérons dans le cadre de l'initiative Forteresse Amérique du Nord.

Raquel Dancho: Je vous suis reconnaissante de tenir des réunions à ce sujet. Il semble que vous meniez des discussions, mais je rappelle que vous êtes le premier ministre de l'Intelligence artificielle que ce pays ait jamais eu. Je pense sincèrement que vous avez la responsabilité d'en faire un pilier essentiel de votre stratégie en matière d'IA, compte tenu de la gravité de la situation concernant les cyberattaques et de leur évolution liée à l'infrastructure axée sur l'IA.

Je pense que le temps est écoulé, mais je vous exhorte à reconsidérer votre stratégie et à veiller à ce que, si vous la faites évoluer ou si vous présentez la version 2.0, la cybersécurité en soit un pilier fondamental. Il s'agit d'une menace suffisamment grave et d'un enjeu suffisamment important pour que le premier ministre chargé de l'IA dans ce pays en fasse un pilier essentiel. Il est préoccupant de constater que cela n'ait pas constitué une priorité dans votre stratégie.

L'hon. Evan Solomon: La cybersécurité reste absolument essentielle, et la sécurité est vitale. L'une des raisons pour lesquelles nous investissons autant dans l'IA souveraine canadienne est de nous assurer que nous gardons le contrôle de nos systèmes, que les données personnelles du Canada et nos charges de travail sensibles sont gérées par des Canadiens en vertu des lois canadiennes. C'est essentiel et central à notre stratégie visant à bâtir une IA souveraine, précisément pour la raison que la députée soulève à juste titre: garantir notre sécurité et notre contrôle.

Le président: D'accord.

Merci, madame Dancho.

• (1655)

[Français]

Monsieur Ntumba, je comprends que vous allez partager votre temps de parole avec Mme O'Rourke. Je vous laisse décider de la manière dont vous souhaitez le répartir.

Vous avez la parole pour six minutes.

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour, monsieur le ministre.

Récemment, le gouvernement a déposé un projet de loi concernant les jeunes et les médias sociaux. Plus tard, il y a eu la stratégie numérique et, aujourd'hui, vous avez déposé un autre projet de loi.

Pour ma part, j'aimerais prendre une approche beaucoup plus axée sur les jeunes. Les hypertrucages deviennent de plus en plus réalistes et accessibles, notamment sur les plateformes fréquentées par les jeunes, ce qui pose des risques importants de désinformation, de cyberintimidation et d'atteinte à la réputation.

Quelles mesures concrètes mettez-vous en place pour protéger les jeunes contre la création et la diffusion d'hypertrucages, et comment comptez-vous responsabiliser les plateformes concernées?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de cette question très importante.

Je vais devoir parler en anglais. J'ai utilisé des phrases un peu plus simples pour m'exprimer en français, mais la confiance est une chose très importante.

[Traduction]

La sécurité est aussi importante. Notre stratégie met l'accent sur la confiance, les possibilités et la souveraineté.

Elle garantit avant tout que nous investissons dans les jeunes. Comme je l'ai dit, nous créons un programme national de littératie en matière d'IA. Tous les Canadiens auront accès à cette formation. Nous offrirons à tous les jeunes et à tous les étudiants de niveau postsecondaire un outil d'IA fiable et sécuritaire qu'ils pourront utiliser, afin qu'ils aient accès à ces outils. C'est très important.

Nous allons également créer des emplois. En collaboration avec Emplois d'été Canada et Mitacs, nous soutiendrons 90 000 placements professionnels afin que les jeunes acquièrent une expérience professionnelle rémunérée et les compétences nécessaires à l'économie de demain. Par ailleurs, conformément à la Mise à jour économique du printemps, nous formons 100 000 travailleurs qualifiés dans les métiers désignés Sceau rouge. Nous formons donc 90 000 personnes dans les secteurs des technologies et de l'économie numérique.

Vous avez posé une question sur les hypertrucages et la confiance plus précisément. Je suis très fier que nous ayons présenté aujourd'hui un projet de loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs. L'un des éléments de ce projet de loi donnerait aux citoyens le droit de lutter contre les hypertrucages. C'est le droit de suppression. Si une personne ne souhaite pas qu'un contenu soit publié en ligne, elle peut exiger qu'il soit supprimé ou retiré. C'est une mesure très importante qui va de pair avec le projet de loi que nous avons déposé la semaine dernière sur les médias sociaux sécuritaires. C'est absolument essentiel.

Encore une fois, il y a d'autres moyens d'investir dans la jeunesse, comme le programme CanCode destiné aux jeunes. Je sais que la députée a de jeunes enfants. J'ai des enfants. Il faut les former de la maternelle à la 12^e année. Les miens sont un peu plus âgés, mais pas les vôtres. Ils bénéficieront de cette formation CanCode. Nous investissons dans les compétences, la littératie et l'autonomisation des jeunes grâce au droit de suppression, et nous les protégeons des dangers des réseaux sociaux grâce à la Loi sur les médias sociaux sécuritaires, qui restreint l'accès aux enfants de moins de 16 ans.

[Français]

Bienvenu-Olivier Ntumba: Merci beaucoup.

[Traduction]

Dominique O'Rourke (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le ministre, et bienvenue.

J'ai quelques questions. J'ai assisté à une séance organisée par ParlAmericas, au cours de laquelle des participants venus du monde entier ont évoqué le fait que les données sont le nouveau pétrole. Les gens s'inquiètent pour la souveraineté de leurs données personnelles et pour leur capacité à les contrôler. Je me demande comment cette nouvelle loi permet aux Canadiens d'avoir l'assurance que leurs données sont en sécurité et qu'ils en ont le contrôle.

Dans une perspective plus large, la Munk School a abordé la question des différents niveaux de risques et de la nécessité d'adopter des mesures de protection adaptées aux différents types de données. Je me demandais si vous pourriez nous en dire un peu plus à ce sujet.

L'hon. Evan Solomon: Merci. C'est une excellente question, et je vous en suis reconnaissant.

La souveraineté des données fait partie intégrante de cette stratégie. Nous voulons nous assurer que les données les plus sensibles des Canadiens sont protégées ici au Canada, en vertu de la législation canadienne, et qu'elles ne sont pas soumises à d'autres lois. Nous avons besoin d'infrastructures pour y parvenir. Nous devons mettre en place ces infrastructures afin de garantir que tous les aspects de ce que nous appelons l'écosystème soient pris en compte, qu'il s'agisse de créer des centres de données ou de les construire adéquatement. Il y aura des questions concernant la durabilité — l'utilisation de l'eau, notamment dans un circuit fermé, ou la réutilisation de la chaleur. Nous faisons preuve d'une grande transparence à ce sujet et nous respectons nos valeurs. À tous les niveaux, nous avons besoin d'une puissance de calcul. Les ordinateurs sont le moteur de l'innovation dont les entreprises ont besoin pour pouvoir acheter des produits canadiens. C'est très important.

Je dis souvent que la souveraineté n'est pas synonyme d'isolement. Les Canadiens ont accès à tous les outils d'innovation provenant du monde entier. Bon nombre de ces pays sont présents ici. Ils emploient des Canadiens. Ils emploient des ingénieurs. Ils sont implantés dans des communautés depuis longtemps. Nous y sommes favorables, mais les Canadiens veulent également une option souveraine. C'est pourquoi nous investissons.

Permettez-moi de vous expliquer comment nous procédons. Nous ne nous contentons pas d'investir dans les PME. Il s'agit de l'un des plus importants investissements de l'histoire du Canada en matière d'innovation technologique destinée aux petites et moyennes entreprises et aux innovateurs canadiens. Nous disposons de 1,5 milliard de dollars par l'intermédiaire de la BDC, la Banque de développement du Canada, et de son programme LIFT. Nous disposons également d'un fonds de croissance technologique de 500 millions de dollars pour investir dans les innovateurs et récompenser ceux qui créent des entreprises ici. Nous les encouragerons à le faire. Nous disposons de 500 millions de dollars supplémentaires qui seront investis par l'intermédiaire des agences de développement régional, car il y a beaucoup d'innovation sur le terrain. Ensuite, nous disposons d'environ 700 millions de dollars dans ce que nous appelons un fonds d'accès à une puissance de calcul pour que les petites entreprises soient incitées et subventionnées pour se procurer des ressources informatiques et les acheter auprès d'entreprises canadiennes. C'est vraiment important. Nous investissons également dans nos chercheurs.

Je vais vous citer les propos du PDG d'eStruxture, Todd Coleman. Il a déclaré : « La stratégie du gouvernement fédéral en matière d'IA est une mesure positive qui reconnaît les ambitions du Canada dans ce domaine, et l'économie des données repose sur une infrastructure numérique sécurisée, résiliente et implantée au Canada, qui donne aux entreprises, aux gouvernements et aux communautés l'assurance de savoir où se trouvent leurs données et comment elles sont utilisées. » Il a également dit ceci : « Pour créer de la valeur pour le Canada, il faut s'appuyer sur les valeurs canadiennes. »

Nous nous réjouissons de voir ce type de soutien.

• (1700)

Dominique O'Rourke: Merci.

Le président: Merci, madame O'Rourke.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour six minutes.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, monsieur le sous-ministre, bonjour. Je vous remercie de votre présence.

Je trouve votre politique très intéressante pour ce qui est de favoriser le développement de l'intelligence artificielle et son implantation en entreprise, d'accélérer son utilisation par l'État et de favoriser la productivité. Toutefois, pour ce qui est de l'encadrement, on n'y trouve rien.

Est-ce que vous entendez déposer un projet de loi sur l'intelligence artificielle qui accompagnera votre stratégie, comme ce qu'on trouvait à la partie 3 du projet de loi C-27?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: J'essaie simplement de m'assurer de répondre à la bonne question.

Je tiens à informer l'honorable députée que la stratégie L'IA pour tous s'articule autour de la confiance, des possibilités et de la souveraineté. Je veux que les Canadiens, ainsi que l'honorable députée, sachent qu'il existe une page qui renferme les résultats auxquels nous nous attendons si nous mettons en œuvre les investissements prévus dans cette stratégie, notamment la création, d'ici cinq ans, de 250 000 nouveaux emplois, l'augmentation des taux d'adoption de 12 % à plus de 50 %, la création de 90 000 emplois pour les jeunes, une stratégie de sensibilisation à l'IA et un outil d'IA. Ce cadre est exhaustif et comprend près de 50 mesures concrètes. J'essaie simplement d'être clair.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci.

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Il y a énormément de détails.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Monsieur le ministre, en tout respect, il y a beaucoup de choses pour développer l'industrie, mais, pour ce qui est de l'encadrement, par exemple, comment entendez-vous protéger les créateurs et les créatrices dont les œuvres peuvent être utilisées par des modèles d'intelligence artificielle, alors que, dans votre stratégie, on ne traite pas du tout de la question?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: En fait, seulement sur le côté créatif, il y a... Encore une fois, je comprends que la députée pense qu'il s'agit d'une stratégie à long terme. Nous avons immédiatement alloué 50 millions de dollars au programme de technologies créatives afin de soutenir les créateurs canadiens qui utilisent l'IA comme ils l'entendent, ce qui est très important. J'ai également tenu un sommet de deux jours avec des chefs de file et des intervenants du domaine de la culture, et nous mettons actuellement en place un groupe de consultation sur la culture de l'IA — le ministre du Patrimoine et moi-même —, ce qui est absolument essentiel.

Nous investissons considérablement, bien sûr, dans les créateurs de culture, et notre stratégie est très claire à ce sujet.

En ce qui concerne les mesures de protection — comme l'a demandé l'honorable députée —, dans les 10 jours qui ont suivi le lancement de notre stratégie, nous avons présenté une mesure législative sur les réseaux sociaux sécuritaires qui restreint notamment l'accès à ces réseaux aux enfants de 16 ans et moins...

• (1705)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci.

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: ... ce qui comprend des robots conversationnels d'IA, et j'ai présenté aujourd'hui la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: J'ai bien compris. Vous l'avez dit dans vos réponses précédentes. Je vous remercie. En tout cas, nous aimerions avoir une réponse concernant la protection des œuvres.

C'est la même chose pour ce qui est des données des citoyens. Lorsque l'appareil étatique va utiliser des logiciels d'intelligence artificielle pour traiter les données des citoyens, quelles mesures seront mises en place pour s'assurer que ces données ne seront pas volées par les logiciels d'intelligence artificielle, qu'elles ne se retrouveront pas ailleurs et qu'elles seront bien protégées?

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de la question.

[Traduction]

C'est une question vraiment importante concernant la protection des données des Canadiens. Je comprends que cela aurait pu être... Juste avant mon arrivée ici, nous avons présenté la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, qui décrit de manière exhaustive les obligations que toutes les entreprises devront respecter pour protéger les données des enfants et des consommateurs. Comment elles doivent gérer la chaîne de traçabilité, quelles sont leurs responsabilités lors de la collecte des données et si cette collecte est effectuée à des fins légitimes et raisonnables.

C'est une question extrêmement importante, et je suis ravi que vous l'ayez posée. C'est exactement pour cette raison que, dès que la stratégie nationale en matière d'intelligence artificielle, L'IA pour tous, a été présentée, nous avons déposé ce projet de loi visant à protéger les données des Canadiens.

Votre autre question porte, si je ne m'abuse, sur la formation et l'exploration des données. Les questions de droits d'auteur suscitent de réelles préoccupations. Mon collègue, Marc Miller, est saisi de ce dossier. Il y a évidemment des procédures judiciaires en cours à ce sujet. Toutefois, le principe selon lequel les Canadiens doivent être correctement rémunérés pour leur travail reste en vigueur.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Évidemment, nous avons beaucoup de préoccupations concernant la protection des renseignements des citoyens et des individus quand des logiciels d'intelligence artificielle sont utilisés par l'État. Si l'État utilise de tels logiciels, comment peut-on s'assurer de protéger ces données?

Aujourd'hui, le ministre du Travail du Québec a déposé son guide sur l'utilisation de l'intelligence artificielle en entreprise. Par exemple, on explique ce qu'il faut faire pour éviter que les travailleuses et les travailleurs soient espionnés par les logiciels d'intelligence artificielle et pour s'assurer que ceux-ci aident à augmenter la productivité et non à remplacer les travailleuses et les travailleurs.

Est-ce que, dans votre stratégie, vous avez prévu des éléments pour protéger les travailleuses et les travailleurs qui utilisent des logiciels d'intelligence artificielle?

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Tout d'abord, l'emploi constitue un élément essentiel de la stratégie relative à la formation et à l'éducation.

La députée a posé une question concernant les gouvernements. La réglementation applicable à l'utilisation de l'IA par le gouvernement, la réglementation du Conseil du Trésor, est en vigueur. Il existe un registre de l'IA qui est totalement transparent. On recense environ 413 utilisations de l'IA au sein du gouvernement, et ce registre est très transparent. Vous pouvez le consulter. Il existe des règlements très détaillés concernant l'utilisation de l'IA, le rôle des humains dans le processus, le niveau de transparence requis et les

obligations de divulgation chaque fois que le gouvernement utilise l'IA. C'est très rigoureux.

Dans le cadre de notre stratégie, nous veillons à ce que les travailleurs y aient leur place. Je tiens simplement à préciser que je rencontre régulièrement les dirigeants syndicaux. De plus, nous avons mis en place un conseil consultatif sur l'IA et le travail. Il me rencontrera au moins deux fois par année. Nous avons déjà discuté avec des dirigeants syndicaux pour nous assurer que les politiques relatives au développement de l'IA, dans le cadre de cette stratégie et de ces mesures, sont favorables aux travailleurs et les prennent en considération.

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Monsieur Guglielmin, la parole est à vous pour cinq minutes.

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, d'être ici aujourd'hui.

Monsieur le ministre, votre document sur l'IA garantit que chaque étudiant de niveau postsecondaire dispose d'un agent d'IA de confiance. Qui détermine ce qu'est un agent d'IA de confiance et quelle entité est habilitée à en déterminer la définition?

L'hon. Evan Solomon: C'est un aspect vraiment important de la stratégie. Nous pensons que l'IA pour tous signifie que chacun devrait avoir accès à un outil d'IA, et que cet outil devrait être fiable et digne de confiance. Comme vous le savez, avec la Loi sur les médias sociaux sécuritaires et la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, nous allons mettre en place une commission chargée de la sécurité numérique. Il est absolument crucial que nous disposions enfin d'un commissaire chargé de veiller à la manière dont les renseignements sont traités, ainsi qu'à leur fiabilité et à leur sécurité. Je vais simplement vous dire que c'est en cours d'élaboration. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'institut national en matière d'IA...

● (1710)

Michael Guglielmin: Monsieur le ministre, je vais vous interrompre un instant. Le gouvernement va-t-il exercer un contrôle sur les publications ou le contenu de ces agents par l'entremise d'un commissaire dont la nomination est en cours?

L'hon. Evan Solomon: Il y a deux parties à votre question, qui est très pertinente. La première porte sur l'outil que nous utilisons. Nous consulterons l'institut national en matière d'IA, l'Institut canadien de la sécurité de l'intelligence artificielle. Nous veillerons absolument à ce que tout outil utilisé soit conforme non seulement à la Loi sur les médias sociaux sécuritaires, mais aussi que les données concernant les jeunes — en l'occurrence des jeunes de niveau postsecondaire — soient traitées et protégées conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques. C'est tout à fait notre position. Nous allons enfin disposer d'un organisme de réglementation. Nous allons mettre en place des mesures d'application de la loi, ainsi que des lignes directrices claires afin de garantir que tout fournisseur de services soit tenu de s'y conformer.

Michael Guglielmin: Vous pouvez comprendre pourquoi il y aurait des préoccupations. Le gouvernement s'est servi du projet de loi C-11 pour octroyer plus de pouvoir à l'organisme de réglementation fédéral sur ce que les Canadiens consultent en ligne. Le projet de loi C-18 a réduit l'accès aux nouvelles malgré sa promesse de l'élargir. En quoi ce système d'agents d'IA fiables géré par le gouvernement est-il différent de ces autres mesures?

L'hon. Evan Solomon: Je pense que le premier principe est l'accès équitable aux outils. Vous et moi, nous savons que... Lorsque j'ai élevé mes enfants, certains de leurs camarades avaient davantage accès aux technologies que d'autres. Il y avait une fracture numérique entre les grands centres et les localités rurales. L'objectif premier est de fournir la possibilité...

Michael Guglielmin: Monsieur le ministre, sauf votre respect...

L'hon. Evan Solomon: ... d'utiliser un outil à tous ceux qui étudient dans un cégep, une université ou un collège.

Michael Guglielmin: Si je puis me permettre, ce n'était pas la question. Ces robots conversationnels sont déjà très nombreux. Ils sont offerts gratuitement en accès libre. Comment un agent d'IA fiable dirigé par le gouvernement... Comment cet agent élargirait-il l'accès alors que des outils sont déjà accessibles?

L'hon. Evan Solomon: Tout d'abord, nous sommes heureux qu'un grand nombre d'outils soient accessibles. Nous voulons nous assurer que tous les jeunes puissent recourir à quelque chose de sûr et de fiable.

Il faut savoir que ces technologies sont parfois coûteuses. La puissance de calcul, par exemple, peut entraîner des frais pour les utilisateurs. Certains modèles sont gratuits, mais pas d'autres. Comme le traitement des données par les modèles gratuits comporte parfois des failles, il faut vérifier que ces modèles sont sûrs et conformes.

Vous avez mentionné les outils en accès libre. La vérification du contenu de ces outils est une autre option. De fait, nous nous intéressons aussi aux technologies en accès libre afin de déterminer si elles sont sûres et fiables. Nous avons le devoir de vérifier les outils utilisés par les étudiants postsecondaires.

Michael Guglielmin: Vous voulez essentiellement déterminer ce que les agents d'IA recrachent aux étudiants postsecondaires qui les utilisent.

Je vais poser une autre question toute simple.

Un nouveau sondage Angus Reid indique que 68 % des Canadiens s'opposeraient à la construction d'un grand centre de données près de chez eux. Or, nous savons que ces centres de données sont importants pour le développement et la souveraineté de l'IA. Votre document tient compte des préoccupations liées à l'eau et à l'énergie, mais il ne prévoit aucun mécanisme pour assurer la conformité. Selon des témoignages entendus par le Comité, des centres de données canadiens ne sont pas assujettis à un régime de divulgation obligatoire de leur consommation d'énergie et d'eau. Êtes-vous prêts à envisager la mise en œuvre d'un tel régime et d'y accorder l'importance voulue?

Je pose la question parce que les entreprises s'engagent à ne pas trop consommer d'énergie ou d'eau et à ne pas faire grimper les coûts pour les collectivités locales, mais il n'existe aucun mécanisme de contrôle et de reddition de comptes. Est-ce quelque chose que vous envisageriez de mettre en place?

L'hon. Evan Solomon: Tout d'abord, vous posez exactement la bonne question sur la transparence entourant les centres de données. Il faut construire des infrastructures canadiennes. Soit nous les construisons nous-mêmes, soit nous les louons à quelqu'un qui les aura construites, et ce sont les Canadiens qui les paieront. Il faut toutefois les construire correctement.

Laissez-moi mentionner rapidement trois choses.

D'abord, l'attribution de l'électricité relève des provinces. Ce sont les régies provinciales qui en sont chargées, et non pas le gouvernement fédéral. J'ai discuté avec tous mes homologues pour vérifier que leurs politiques d'attribution de l'électricité — conformément aux compétences provinciales — n'entraînent pas de hausse de la facture des abonnés. C'est une compétence provinciale.

Lorsque nous intervenons, nous disposons d'un important fonds souverain d'infrastructures affecté aux centres de données. Nos partenariats sont établis selon des critères précis. Vous avez peut-être remarqué le partenariat que nous avons amorcé en Colombie-Britannique pour trois centres de données. Ces installations sont alimentées par un système hydroélectrique en circuit fermé qui permet une réutilisation de l'eau. La chaleur produite sera utilisée pour chauffer 150 000 foyers. Le principe est d'utiliser chaque molécule deux fois. La transparence que vous réclamez à juste titre est là, et aucune pression ne fait monter la facture des abonnés.

Vous posez exactement les bonnes questions. De notre côté, lorsque le gouvernement appuie ces centres de données, nous veillons à ce qu'ils soient mis en place adéquatement.

• (1715)

Michael Guglielmin: Merci.

Le président: Merci, monsieur Guglielmin.

Monsieur Bains, je crois que vous vouliez partager votre temps avec M. Ma. Comme d'habitude, je vous laisse répartir votre temps. Vous avez cinq minutes.

Parm Bains (Richmond-Est—Steveston, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur le ministre, du travail que vous avez fait sur cette stratégie et de votre étroite collaboration avec les Britannno-Colombiens et les responsables concernés lors de son élaboration.

J'aimerais que vous parliez un peu plus de la sécurité publique et des piliers que vous avez mentionnés concernant la fiabilité. Il y a des sceptiques parmi les Britannno-Colombiens et le reste de la population canadienne. Il y a eu cette tragédie survenue à Tumbler Ridge, en Colombie-Britannique, qui a secoué cette petite localité et l'ensemble du pays. De nombreuses poursuites judiciaires sont intentées contre des fournisseurs d'IA par des gens qui allèguent que les produits en question ont incité des jeunes à se faire du mal ou à faire du mal à autrui. Pourriez-vous parler un peu des mesures de responsabilisation qui sont en place?

Dans ce cas, la personne s'était confiée à ChatGPT. Elle avait planifié son attaque, mais les propriétaires de la technologie, ChatGPT, ne sont pas intervenus avant qu'elle ne passe à l'acte. Pourriez-vous nous en dire un peu plus?

L'hon. Evan Solomon: Merci de la question.

Je dirais au départ que les pensées de toutes les personnes qui se trouvent dans la salle sont avec les familles de Tumbler Ridge. Ce n'est pas une question partisane. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut protéger les Canadiens et les enfants. La tragédie de Tumbler Ridge est horrible pour les familles et la communauté, et nous avons agi.

Immédiatement après, nous avons découvert que le comportement de la tireuse avait été signalé huit mois auparavant par la division technique d'OpenAI — autrement dit, l'IA l'avait détecté —, mais que les choses en étaient restées là. En plus de blâmer tous les membres de haute direction à Ottawa, j'ai parlé au directeur général, Sam Altman. Je leur ai demandé de passer en revue avec l'Institut canadien de la sécurité de l'IA tous les incidents passés et de vérifier s'ils avaient été signalés à la police. Je leur ai aussi demandé d'assurer une présence au Canada, de se mettre à la disposition des forces de l'ordre locales canadiennes, et non pas seulement des forces de l'ordre américaines, et de retenir les services de spécialistes en santé mentale. Toutes les options étaient sur la table.

L'Institut canadien de la sécurité de l'IA collabore encore très étroitement à l'évaluation. Entretemps, nous avons agi. Nous avons déposé un projet de loi intitulé Loi sur les médias sociaux sécuritaires qui non seulement interdira l'accès aux adolescents de moins de 16 ans, mais imposera aussi aux robots conversationnels dotés de l'IA à l'obligation de protéger les enfants, d'agir de manière responsable et de faire preuve de transparence par rapport aux mesures qu'ils prennent. Le Canada est un des seuls pays à avoir mis en place des règlements sur ces nouvelles technologies appelées robots conversationnels. Nous avons pris des mesures immédiatement après les événements.

Ce projet de loi fait suite à un autre que nous venions de déposer intitulé Loi sur la protection de la vie privée et des données des consommateurs, qui impose aux entreprises, y compris aux entreprises d'IA, l'obligation de protéger les renseignements des enfants, et qui donne aux utilisateurs le droit de savoir où les atteintes à la protection des renseignements personnels pourraient se produire. Nous avons pris des mesures de protection, mais nous avons également doublé le budget de l'Institut canadien de sécurité en matière d'IA afin de renflouer les capacités dont il aura besoin pour faire ces évaluations.

• (1720)

Parm Bains: Merci.

Je veux céder le reste de mon temps à M. Ma.

Le président: Monsieur Ma, vous avez environ 75 secondes.

Michael Ma: Merci.

Monsieur le ministre, certains disent que la stratégie L'IA pour tous est avare de détails sur les emplois, mais qu'elle établit des cibles concrètes de 90 000 emplois et stages rattachés à l'IA pour les jeunes Canadiens et de 250 000 emplois rattachés à l'IA d'ici 2030. La stratégie viserait aussi une augmentation majeure du taux d'adoption de l'IA par les entreprises.

Pourriez-vous expliquer au Comité comment la stratégie présente l'IA comme une occasion à saisir, et non plus comme une source d'anxiété, pour les travailleurs, les étudiants, les PME et les jeunes qui font leur entrée sur le marché du travail au Canada?

L'hon. Evan Solomon: Je sais que je pourrai y revenir.

Je vous rappelle que 150 000 personnes travaillent dans l'industrie de l'IA, et que 800 000 personnes travaillent dans le domaine de l'innovation numérique. C'est le secteur de l'économie dont la croissance est la plus rapide. Nous nous assurons de créer des emplois. Nous soutiendrons de façon concrète des stages destinés à 90 000 jeunes. Nous nous appuyons sur les données de l'OCDE selon lesquelles des investissements dans les PME entraîneront la création de 250 000 nouveaux emplois au cours des 5 prochaines années. Les investissements dans les PME, dans l'innovation, dans les emplois et dans la formation professionnelle forment un pilier essentiel, dont les détails sont clairement exposés dans le plan.

Michael Ma: Merci.

Le président: Merci, monsieur Ma.

[Français]

Monsieur Ste-Marie, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Gabriel Ste-Marie: Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, je vais soulever trois éléments en rafale concernant votre stratégie, puis vous pourrez réagir.

Premièrement, dans la stratégie, on ne fait aucunement allusion à un éventuel traité international, alors que le Canada avait parrainé un projet de résolution à l'Organisation des Nations unies en 2024 en ce sens.

Deuxièmement, pour ce qui est des partenariats avec l'Europe, la politique parle de développement de marchés et de diversification de fournisseurs, mais pas d'harmonisation de la réglementation. Pourquoi?

Finalement, dans votre stratégie, on ne fait aucunement allusion aux considérations éthiques dans le développement de l'intelligence artificielle générative. Pourquoi?

L'hon. Evan Solomon: Merci de vos bonnes questions.

Il y a beaucoup d'information, dans la stratégie, sur notre alliance avec des pays.

[Traduction]

L'alliance technologique souveraine que nous avons établie avec l'Allemagne est mentionnée plusieurs fois dans la stratégie. Cette alliance critique a déjà conduit à un partenariat et à une fusion entre l'une des plus importantes entreprises canadiennes, le grand modèle de langage Cohere, et l'entreprise allemande Aleph Alpha. Cohere acquiert ainsi une présence souveraine en Europe et le droit d'entrer en concurrence avec n'importe quel autre grand modèle de langage.

Cette alliance souveraine est très importante. Seulement quatre pays comptent un grand modèle de langage: les États-Unis, la Chine, la France et maintenant le Canada. Cette alliance s'avère très fructueuse. Nous avons conclu des alliances numériques avec l'Union européenne. Nous avons une alliance technologique avec l'Inde et l'Australie, ainsi qu'avec le Royaume-Uni. Je tiens à souligner aujourd'hui, monsieur le président, que le Royaume-Uni a imité les mesures prises par le Canada sur les restrictions d'âge applicables aux médias sociaux. Les Britanniques ont suivi aujourd'hui l'exemple donné par le Canada la semaine dernière. Il y a beaucoup de coordination. J'ai d'ailleurs participé à cette coordination à la réunion du G7. Le troisième pilier de la stratégie, qui porte sur le contrôle souverain, renferme une section entière sur l'établissement d'alliances souveraines.

Je pense que votre question comportait un dernier élément.

[Français]

Je suis désolé, j'ai oublié la dernière partie.

Gabriel Ste-Marie: Je demandais pourquoi votre stratégie ne faisait aucunement allusion aux considérations éthiques dans le développement de l'intelligence artificielle générative.

[Traduction]

L'hon. Evan Solomon: Je veux que les gens comprennent qu'il existe en fait différents types d'IA. Le plus répandue est l'IA générative. Les utilisateurs de ce type de modèle saisissent une requête dans un agent d'IA, et ils obtiennent une réponse. Cette technologie tient son nom de sa capacité à générer une réponse. C'est une machine prédictive.

Il y a aussi l'IA agentique. Pour éviter le vocable trop technique, je me limiterais à dire que cette technologie exécute des tâches à la place de l'humain. C'est le deuxième stade. Les deux types d'IA, agentique et générative, sont désignés par le terme « IA » dans la stratégie. Elles seront toutes, évidemment... Toute entreprise soumise aux règlements sur la protection des renseignements personnels... Lorsque des renseignements personnels sont utilisés, l'éthique est très importante. Des investissements massifs ont été faits dans les lignes directrices sur la sécurité et l'éthique — nous avons déjà un code volontaire — pour nous assurer que l'IA est au service des Canadiens et non l'inverse.

• (1725)

[Français]

Gabriel Ste-Marie: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Ste-Marie.

[Traduction]

Madame DeRidder, vous avez cinq minutes.

Kelly DeRidder (Kitchener-Centre, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur le ministre, le document sur l'IA énonce des principes, mais ne dit rien sur la mise en œuvre. Il énumère des mesures et des promesses de création d'emplois, mais n'explique pas comment elles seront mises en place. Quand présentera-t-on aux Canadiens un plan opérationnel qui comporte des échéanciers concrets et qui décrit l'incidence économique de l'investissement dans les ressources nécessaires, grâce notamment à la participation d'autres ministères — les approvisionnements, la défense et les infrastructures, par exemple?

L'hon. Evan Solomon: Merci de la question. Je sais que la stratégie est assez volumineuse.

La stratégie du Canada est de loin la stratégie nationale la plus détaillée du G7. Une page entière est consacrée aux indicateurs et à la feuille de route: un taux d'adoption de 60 % d'ici 2034, et de 12 % aujourd'hui, et 250 000 nouveaux emplois. Vous avez demandé des cibles.

Kelly DeRidder: Je veux savoir comment nous allons atteindre ces cibles. Vous enrobez bien les projets que vous comptez réaliser, mais ma question est la suivante: comment, sur le plan opérationnel, allez-vous mener la stratégie?

L'hon. Evan Solomon: Merci encore de la question.

La stratégie associe des investissements très précis aux moyens prévus pour y arriver. Comment allons-nous améliorer, par exemple, les taux d'adoption de l'IA? Une solution est la mise en place de notre meilleur programme, le Fonds d'accès à l'informatique, afin de permettre aux petites et moyennes entreprises — qui sont assez nombreuses, soit dit en passant, dans votre circonscription — de se procurer une puissance de calcul. Il est très important de verser des subventions pour donner aux PME un accès à ces capacités. C'est un plan de 700 millions de dollars qui s'appuie — pour répondre à votre question — sur le plan de 300 millions de dollars qui a déjà été déployé.

Nous savons comment nous y prendre. Nous nous appuyons sur un programme très précis. Nous voulons construire un superordinateur de 1 milliard de dollars pour les chercheurs. Nous avons lancé une demande de propositions. La décision sera prise à l'automne. Les critères ont été publiés. Des demandes de propositions ont également été annoncées pour la construction de centres de données souverains.

Vous pouvez constater que nous avons déjà terminé le premier projet avec Telus. Les informations ont été rendues publiques, et les étapes sont très claires. Nous avons essayé de fixer des cibles concrètes et de leur associer des investissements réels afin de permettre aux Canadiens d'en suivre l'évolution et au gouvernement de fournir une reddition de comptes.

Kelly DeRidder: Merci.

Je vais poser une question sur la préparation du document.

Le premier pilier est la protection des Canadiens et la préservation de la démocratie au pays, qui sont le terreau de la confiance. Étant donné que la stratégie se fonde sur plus de 11 000 contributions, comment savez-vous que ces contributions sont représentatives du point de vue des entreprises canadiennes, et qu'elles ne proviennent pas en grande partie d'acteurs étrangers? Comment avoir la certitude que les contributeurs sont tous des voix canadiennes, et non pas des entreprises américaines et étrangères?

L'hon. Evan Solomon: Nous sommes très fiers de nos efforts de consultation. Nous trouvons important de consulter les Canadiens lors de l'élaboration d'une stratégie sur l'IA — il y a de réelles préoccupations — et mon témoignage devant le Comité s'inscrit dans cette démarche.

Les 11 000 contributions très détaillées que nous ont transmises les Canadiens étaient formidables, mais il y a plus. Nous avons aussi mis sur pied un groupe de travail national sur l'IA composé de 28 personnes. Une vaste consultation a été tenue grâce à une série de tables rondes que j'ai organisée avec des entrepreneurs, des entrepreneurs noirs et des dirigeants autochtones.

Kelly DeRidder: Avec tout le respect que je vous dois, vous ne répondez pas vraiment à la question.

Comment vous êtes-vous assuré que les commentaires provenaient exclusivement d'intervenants canadiens? ISDE indique que certaines des observations reçues provenaient de grandes entreprises basées aux États-Unis, comme Google, Tesla, Amazon et IBM.

Comment vous êtes-vous assuré que ce sont bien des Canadiens qui ont contribué à l'élaboration de ce document sur l'intelligence artificielle?

• (1730)

L'hon. Evan Solomon: La question de la consultation est importante. D'ailleurs, nous consultons des entreprises du monde entier qui exercent des activités ici et qui emploient des Canadiens. Des entreprises investissent au Canada, et nous en sommes fiers. Dans de nombreuses circonscriptions, les investissements directs étrangers jouent un rôle essentiel. Nous voulons que des entreprises s'installent au pays, car nous avons une main-d'œuvre formidable dans laquelle il est bon d'investir, et nous soutenons cette démarche. Nous nous sommes assurés...

Kelly DeRidder: Monsieur le ministre, je ne cherche pas la confrontation, mais vous ne répondez pas à la question.

Il me reste 30 secondes, alors j'aimerais poser une autre question.

Le président: Chers collègues, voici ce que je...

Kelly DeRidder: Je veux simplement...

Le président: Oui, je comprends.

Souvent, nous luttons contre le temps. Je vais donc éliminer cette contrainte. Je vais arrêter le chronomètre. Il vous reste 25 secondes, madame DeRidder, et je serai généreux avec ces 25 secondes. Nous allons accorder au ministre 20 ou 30 secondes pour qu'il conclue ses observations. Cela ne réduira pas votre temps de parole. Je vais vous donner l'occasion de poser une autre question et accorderai au ministre un temps de réponse semblable.

Monsieur le ministre, la parole est à vous.

L'hon. Evan Solomon: Merci, monsieur le président.

Je le répète, nous avons mené des consultations, rien n'a été imposé. Il était important de consulter les gens et de les écouter. Ce n'est qu'ensuite que nous avons élaboré la stratégie, l'IA pour tous, conçue pour les Canadiens et au service des Canadiens. Les investissements parlent d'eux-mêmes. Il est question ici de confiance, de possibilités et de souveraineté. Nous avons veillé à élaborer cette stratégie, mais nous avons d'abord mené de nombreuses consultations.

Kelly DeRidder: Merci.

Merci d'avoir facilité les choses, monsieur le président.

Le président: Madame DeRidder, vous avez la parole.

Kelly DeRidder: Vous venez de publier un communiqué de presse sur la loi sur la protection des données — le projet de loi C-36 — et, du côté de l'opposition, nous n'avons pas encore bénéficié d'une séance d'information à ce sujet. C'est tout récent, je viens d'en entendre parler. La première question que j'aimerais poser concerne le fait que vous semblez compter sur les entreprises pour assurer la protection de nos données. Si nous n'avons pas de nuage souverain, comment allez-vous gérer cette situation si elle venait à relever de la CLOUD Act des États-Unis?

L'hon. Evan Solomon: Je comprends que l'honorable députée se trouve dans une situation difficile parce que nous venons tout juste de déposer le projet de loi. Je suis disposé à en discuter régulièrement. Il va sans dire que nous souhaitons obtenir vos commentaires. Je vous en serais reconnaissant.

J'ai deux choses à dire à ce sujet. Premièrement, la mesure législative — la Loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs — est très claire quant aux règles régissant le traitement des renseignements personnels des Canadiens. Elle mettra aussi en place, comme de nombreuses personnes l'ont demandé, un organisme de réglementation. Il s'agit du même organisme de régle-

mentation que celui prévu par la Loi sur les médias sociaux sécuritaires. Cet organisme disposera de pouvoirs d'application de la loi pour assurer la sécurité des Canadiens et garantir la protection des renseignements personnels.

J'en viens à la deuxième partie de votre question qui porte sur les préoccupations transfrontalières. Je pense que vous vouliez savoir ce qui se passe si des données franchissent la frontière. La chaîne de traçabilité est très importante, et toute entreprise qui est... Les données circulent. Les entreprises devront procéder à une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. La responsabilité ne pèse pas sur les entreprises. Elles suivent des règles claires — les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée — concernant le traitement des renseignements, et l'organisme de réglementation peut demander les évaluations en cas de plainte.

Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que lorsque nous communiquons nos renseignements personnels à une entreprise, nous voulons savoir comment cette entreprise les traite et avoir l'assurance qu'ils sont protégés une fois les frontières franchies.

Le président: Merci beaucoup, madame DeRidder.

Je crois comprendre que Mme Begum et M. Bardeesy partageront leur temps de parole. Je vous laisse le soin vous organiser entre vous. Vous disposez d'un total de cinq minutes.

Doly Begum (Scarborough-Sud-Ouest, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je vous remercie, monsieur le ministre, de votre présence.

Je tiens d'abord à vous féliciter et à vous remercier du travail que vous avez accompli dans le cadre du lancement de cette stratégie, et d'avoir tenu compte des Canadiens et de notre volonté de prendre une longueur d'avance en ce moment. Je tiens également à vous féliciter non seulement pour les trois principes, mais aussi pour les piliers, qui sont axés sur la protection de notre démocratie, sur la nécessité de donner aux Canadiens les moyens de réussir, et, bien sûr, sur la souveraineté. Tous ces éléments renforcent considérablement cette stratégie.

J'aimerais aborder un point dont nous venons de discuter. La stratégie canadienne L'IA pour tous reconnaît à juste titre que nous voulons que les travailleurs, les chercheurs et les entreprises du Canada tirent profit de l'IA, et que l'infrastructure sous-jacente se trouve ici même, au pays. Cela signifie qu'il faut mettre l'accent sur la souveraineté des données, dont nous avons parlé, ce qui nous amène aux préoccupations concernant les centres de données. Dans ma circonscription, Scarborough-Sud-Ouest, le projet d'expansion du centre de données de l'entreprise Stack suscite de nombreuses questions et préoccupations importantes chez mes concitoyens au sujet de la demande en électricité, de la consommation d'eau, de l'utilisation des terres et, bien sûr, des répercussions sur les collectivités locales et leurs membres.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous dire comment notre gouvernement envisage les nouveaux investissements dans l'intelligence artificielle — et vous venez d'ailleurs d'en annoncer quelques-uns — de manière à renforcer la souveraineté et l'innovation en matière d'IA, tout en garantissant la transparence, la durabilité et des retombées positives pour les collectivités qui les accueillent?

• (1735)

L'hon. Evan Solomon: Je vous remercie de la question. Je vous suis reconnaissant de votre travail.

Ce sont là de vraies questions que nous posent les collectivités à ce sujet. Tout cela est nouveau. Les choses évoluent rapidement. C'est pourquoi la stratégie l'IA pour tous repose avant tout sur la confiance. La technologie évolue au rythme de l'innovation, alors que les citoyens évoluent au rythme de la confiance. Dans ce contexte, les premières mesures que nous avons prises ont été la Loi sur les médias sociaux sécuritaires et la Loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs.

Premièrement, les Canadiens doivent savoir, comme l'a déclaré le premier ministre, que nous allons protéger leurs enfants, leur vie privée et leurs renseignements personnels. C'est essentiel.

Nous devons également protéger notre démocratie. C'est la raison pour laquelle nous avons le projet de loi C-25, Loi visant à protéger nos élections et nos droits, que le ministre des Transports, Steve McKinnon, a déposé. Il est vraiment important de protéger nos élections contre toute perturbation liée à l'intelligence artificielle.

À cet effet, le ministre de la Justice a présenté un projet de loi visant à criminaliser l'utilisation non consensuelle d'images hypertruquées à caractère sexuel représentant des personnes et à en faire un acte criminel. Voilà pourquoi nous avons la Loi sur les médias sociaux sécuritaires, et, maintenant, la Loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs.

Nous allons protéger tout un ensemble de domaines, mais qu'en est-il de la protection de notre eau? Qu'en est-il de la protection de nos tarifs d'électricité? Parlons d'abord de la consommation d'énergie. Pour bâtir l'économie de demain, nous aurons besoin d'une grande quantité d'énergie, et nous devons nous assurer que les contribuables n'auront pas à supporter ces coûts. C'est pourquoi notre stratégie nationale en matière d'électricité vise à doubler notre réseau électrique d'ici 2050. Cette stratégie a été lancée avant celle sur l'IA, et ce n'est pas un hasard. Nous devons investir dans nos systèmes énergétiques afin de disposer des infrastructures nécessaires pour soutenir l'économie de demain.

Ensuite, nous devons construire de manière transparente et durable tout en créant des emplois. Pour ne vous donner qu'un exemple, lorsque nous concluons un accord pour nos projets de centres de données souverains et de centres de données canadiens, nous précisons que nous voulons que ces centres soient construits par des entreprises canadiennes afin que les emplois restent au pays.

Prenons notre premier accord, celui que notre gouvernement a conclu avec la Colombie-Britannique. Les centres de données sont

alimentés par l'énergie hydroélectrique, qui est propre, et sont dotés d'un système de réutilisation de l'eau en circuit fermé. Cela peut sembler compliqué. Les gens pensent souvent que les centres de données ne feront que consommer de l'eau à l'infini. Or, l'utilisation de l'eau dans un circuit fermé signifie que l'eau circule en boucle et est réutilisée en permanence. Il y a aussi une formidable entreprise technologique canadienne à Montréal — Hypertec — qui utilise la technique du refroidissement par immersion. Elle plonge littéralement les puces et les piles dans un bain de refroidissement. On n'a pas besoin du système de réutilisation de l'eau.

Enfin, il y a la réutilisation de la chaleur. Ces centres génèrent beaucoup de chaleur. Dans le Nord, cette chaleur peut être utilisée pour chauffer les serres, comme c'est déjà le cas. Hypertec utilise cette technique avec un centre de données. Cette chaleur peut servir, comme c'est le cas en Colombie-Britannique, pour chauffer 150 000 foyers. Ce sont des questions très importantes.

Comme je l'ai déjà dit, la province est l'organisme de réglementation. Ce sont les provinces qui attribuent l'électricité. Il existe de nombreux centres de données, et nous devons nous assurer que les provinces comprennent également que les contribuables ne doivent pas payer pour l'innovation des autres. On veut que l'innovation leur profite, mais pas en leur faisant payer des tarifs d'électricité plus élevés. C'est important.

Doly Begum: Merci beaucoup, monsieur le ministre.

L'hon. Evan Solomon: Merci.

Le président: Merci, madame Begum.

Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons. Je vais laisser aux collègues du ministre le soin de lui reprocher la longueur de ses réponses, qui ont empêché M. Bardeesy de poser des questions. C'est une blague; je plaisante.

Madame DeRidder, je voulais vous dire que nous serons certainement heureux de vous accueillir à nouveau — tout comme d'autres — lorsque nous examinerons de plus près le projet de loi que le ministre a déposé aujourd'hui. Ce comité sera l'endroit tout indiqué pour assurer cet examen.

Chers collègues, je me réjouis, comme toujours, de l'esprit de collaboration qui règne à ce comité. Vous avez posé de bonnes questions, ce qui nous a permis d'obtenir plus d'informations sur le travail en cours.

Monsieur le ministre, je vous remercie d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer.

Sur ce, chers collègues, je vous dis à demain, comme nous en avons convenu tout à l'heure.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>